



ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Plan d'action 2026 à l'égard des personnes
handicapées et bilan 2025

Saint·Lin →
Laurentides



Table des matières

03

Portrait de la ville

04

Secteurs d'activités

06

Différentes parties

prenantes

- Élus responsables du dossier
- Consultation de personnes handicapées et de leurs représentants
- Responsabilités du groupe de travail
- Personnes responsables du dossier

08

Plan d'action 2026

- Lieux publics et bâtiments municipaux
- Communications, accès à l'information et aux documents
- Sensibilisation, promotion et formation
- Participation citoyenne, programmes et emploi
- Loisirs, sport, culture et camps de jour
- Transport et stationnements

25

Bilan 2025

30

Questions ou commentaires

Portrait de la ville

Saint-Lin-Laurentides, située au bord de la rivière l'Achigan, se trouve au carrefour de la grande région métropolitaine, des Laurentides et de Lanaudière. Depuis la dernière décennie, la Ville a connu une croissance démographique sans précédent. Elle compte aujourd'hui plus de 25 000 habitants sur un territoire de plus de **117 km²**.

Comptant de nombreux parcs et espaces verts, **Saint-Lin-Laurentides** propose à ses habitants, une qualité de vie incomparable ainsi que des activités sportives et culturelles pour tous les goûts.

Avec son secteur boisé et ses lacs, les amateurs de vélo, de randonnées pédestres et de raquette sont bien desservis. Au printemps, une clientèle régionale et urbaine envahit nos cabanes à sucre. Enfin, le parc récréotouristique couvrant une superficie de **58 hectares**, soit l'équivalent d'environ 90 terrains de football, offre aux citoyens la chance de se plonger dans un milieu où la faune, la flore et différents écosystèmes sont maîtres.

Empreinte d'une fierté historique, la ville de Saint-Lin-Laurentides est résolument tournée vers l'**avenir**. Elle met en place des actions concrètes pour transformer l'aménagement du territoire et assurer un avenir durable pour sa communauté. Son leitmotiv : Assurer une expérience citoyenne de qualité et devenir une ville Référence.

Fière, attrayante, inspirante, Saint-Lin-Laurentides vibre au rythme de sa **résilience** et de ses ambitions avec courage, persévérance et ardeur.



Secteurs d'activités

Direction générale

La direction générale et la direction générale adjointe assurent la coordination des services municipaux et veillent à la mise en œuvre des orientations et des décisions du conseil municipal, dans une perspective de gestion efficace et cohérente de l'administration municipale.

Conformité municipale

La direction de la conformité municipale veille au contrôle et à l'évaluation des divisions du greffe et des archives, des finances et de l'urbanisme durable, tout en assurant la gestion des affaires juridiques de la Ville.

Loisirs, culture et vie communautaire

La direction des loisirs, de la culture et de la vie communautaire coordonne les secteurs de la culture, de la communauté, des sports et des loisirs. Elle assure également la collaboration avec les organismes du milieu et veille à la gestion, à la sécurité et à l'entretien des infrastructures récréatives de la Ville.

Prévention et de la sécurité incendie

La direction de la prévention et de la sécurité incendie supervise les opérations du service, incluant la prévention et l'éducation du public, la lutte contre les incendies, le service de premier répondant médical et les mesures d'urgence.

Communications

La coordination des communications assure l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de communication, la promotion des services et événements municipaux, tout en veillant au respect de l'image de marque de la Ville.

Expérience citoyenne

La coordination de l'expérience citoyenne supervise les activités et opérations liées au service aux citoyens, en optimisant les processus pour assurer un traitement efficace des requêtes et promouvoir l'excellence du service.

Secteurs d'activités

Finances

La direction des finances supervise la comptabilité, la trésorerie et la fiscalité, tout en pilotant la stratégie financière et budgétaire de la Ville et en collaborant à son développement stratégique avec la direction générale.

Projets spéciaux

La coordination des projets spéciaux assure le déploiement, en collaboration avec la direction générale, des projets stratégiques de la Ville.

Ressources humaines

La direction des ressources humaines planifie et supervise les activités du service, tout en assurant la gestion continue des relations avec les employés et la participation aux comités paritaires.

Urbanisme durable

La direction de l'urbanisme durable assure la réglementation, la planification et l'aménagement durable du territoire.



Élus responsables du dossier

Les élus responsables du dossier de la participation sociale des personnes handicapées sont Mme Gaétanne Bonenfant et M. Steve Fuocco. Leur rôle est de superviser et de soutenir la mise en œuvre des mesures visant à assurer l'intégration et l'accessibilité des personnes handicapées dans la ville.



Consultation de personnes handicapées et de leurs représentants

Pour l'élaboration de ce plan d'action, les personnes en situation d'handicap et leurs besoins ont été pris en compte grâce à une consultation effectuée par le biais des représentants des différents organismes partenaires et des citoyens engagés.

La Ville de Saint-Lin-Laurentides aimerait d'ailleurs remercier ces personnes qui ont été impliquées et surtout nous ont partagé leur quotidien, ce qui a permis de bien identifier les obstacles auxquels ils étaient confrontés.

- 🌿 Steve Fortin – Citoyen vivant avec un handicap visuel;
- 🌿 Yvon Leroux – Citoyen vivant avec un handicap physique;
- 🌿 Yvon Mantha – Agent de liaison, Association des Sourds de Lanaudière, représentant des citoyens sourds sur le territoire.

Responsabilités du groupe de travail

Le mandat de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan d'action a été confié à un groupe de travail qui s'est vu confié les responsabilités suivantes:

- 🌿 Identifier les obstacles à l'intégration sociale des personnes handicapées dans la ville.
- 🌿 Proposer des mesures concrètes pour favoriser leur inclusion.
- 🌿 Suivre et évaluer la mise en œuvre du plan d'action.

Groupe de travail responsable du plan d'action

Amélie Coutu	Cheffe du service de l'urbanisme
Annie Taraborelli	Ass. des personnes handicapées visuelles de Lanaudière
Chantal Lortie	Citoyenne
Claude Dion	Citoyen
Estelle Come	Association des Sourds de Lanaudière
Frédérique Drouin Lavigne	ARLPHL
Gaétane Bonenfant	Conseillère municipale
Guylaine Gagner	Coordonnatrice des communications
Jean-Pierre Sanchez	Directeur général adjoint de la Ville
Julie Lavallée	Handami
Marc-André Girard	CIUSS
Mélissa Marcil	Directrice, Les répits de Gaby
Mélissa Meilleur	Directrice des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
Nathalie Savard	RUTAL
Steve Fortin	Citoyen
Steve Fuocco	Conseiller municipal
Yvon Leroux	Citoyen
Yvon Mantha	Agent de liaison, Association des Sourds de Lanaudière

Plan d'action 2026

1- Axe concernant l'accessibilité des lieux publics et des bâtiments municipaux



Obstacles



Objectifs



Mesures



Indicateur



Responsable



Échéance

	Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateur	Responsable	Échéance
1.1	Plusieurs bâtiments municipaux présentent des défis en matière d'accessibilité.	Améliorer le niveau d'accessibilité des bâtiments municipaux.	Prioriser les interventions en fonction de critères objectifs et établir un plan d'intervention en conséquence.	Les critères objectifs sont établis et un plan d'intervention est élaboré.	Service des travaux publics	Juin 2026
1.2	Les personnes citoyennes ne peuvent recevoir que des appels vocaux lorsqu'ils attendent des services en personne dans une salle d'attente, ce qui est problématique pour les personnes sourdes ou malentendantes.	Faciliter l'expérience d'accès aux services en personne pour les personnes sourdes ou malentendantes.	Proposer un moyen visuel en plus de l'appel vocal pour indiquer qu'il est temps pour la personne de se présenter au comptoir de service de la Ville.	Nombre de dispositifs visuels (écrans, panneaux lumineux, affichages numériques, tablettes numériques) mis en place dans les espaces municipaux.	Service de l'expérience citoyenne et Service des communications	Mai 2026

Plan d'action 2026 à l'égard des personnes handicapées et bilan 2025

Obstacles

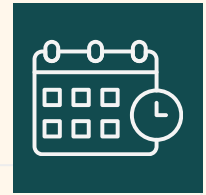
Objectifs

Mesures

Indicateur

Responsable

Échéance



1.3

Absence de procédures claires et de systèmes d'alarmes facilitant l'évacuation des personnes ayant une limitation fonctionnelle.

Faciliter l'évacuation des personnes ayant une limitation fonctionnelle dans les bâtiments municipaux.

Installation de systèmes d'alarme visuels dans les bâtiments municipaux.

Pourcentage de bâtiments municipaux ayant les systèmes d'alarme visuel.

Service des travaux publics et Direction de la prévention et de la sécurité incendie

Septembre 2026

1.4

Absence de système d'affichage en temps réel des alertes et informations importantes dans les bâtiments municipaux.

Informen en temps réel les citoyennes et citoyens dans présents dans les bâtiments municipaux des alertes et informations les plus à jour.

Installation d'écrans numériques dans les bâtiments municipaux qui affichent les alertes et informations importantes en temps réel.

Nombre d'écrans numériques sont installés dans les bâtiments municipaux.

Service des travaux publics et Service de l'Expérience citoyenne en collaboration avec le Service des Travaux publics

Mai 2026

1.5

Absence de sièges, de toilettes accessibles, de fontaines d'eau potable et de zones d'ombre dans les lieux publics les plus fréquentés.

Réaménager les lieux publics afin de permettre à chaque individu de se sentir à l'aise de fréquenter les lieux publics populaires de la Ville.

Consulter les citoyennes et citoyens et des organisations locales, comme la FADOQ et le club d'âge d'or, pour impliquer la communauté dans le processus d'aménagement et s'assurer que les besoins spécifiques de tous les usagers sont pris en compte.

Nombre de consultations réalisées pour revoir l'aménagement des lieux publics et assurer de bien répondre aux besoins spécifiques de la population.

Direction des loisirs, de la culture et de la vie communautaire et Direction des Services techniques

En continu

2 - Axe concernant les communications, l'accès à l'information et aux documents



Obstacles



Objectifs



Mesures



Indicateur



Responsable



Échéance

	Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateur	Responsable	Échéance
2.1	Manque d'accessibilité pour les personnes ayant une limitation auditive ou visuelle lors de la diffusion en ligne des séances du conseil municipal.	Rendre accessible la diffusion des séances du conseil municipal pour les personnes ayant une limitation auditive ou visuelle.	Faire interpréter en langue des signes québécoise les vidéos des séances du conseil municipal.	Nombre de visionnements des vidéos interprétées en LSQ.	Service des communications en collaboration avec une firme d'interprètes en langue des signes québécoise.	Août 2026
2.2	Manque d'accessibilité pour les personnes ayant une limitation auditive lors des rencontres en présentiel du conseil municipal.	Rendre accessible les séances du conseil municipal en présentiel pour les personnes ayant une limitation auditive.	Faire interpréter en langue des signes québécoise les séances du conseil municipal en temps réel.	Augmentation du taux de participation citoyenne des personnes sourdes et malentendantes aux affaires municipales.	Service des communications en collaboration avec une firme d'interprètes en langue des signes québécoise.	Août 2026
2.3	Le site Internet de la Ville de Saint-Lin-Laurentides a des lacunes d'accessibilité universelle.	Améliorer l'accessibilité du site Internet pour que celui-ci réponde aux besoins spécifiques des usagers.	Modifier le site Internet selon les obstacles identifiés et les normes de l'accessibilité du Web.	Nombre des modifications sont apportées au site Internet.	Service des communications	Mai 2026

Plan d'action 2026 à l'égard des personnes handicapées et bilan 2025

Obstacles

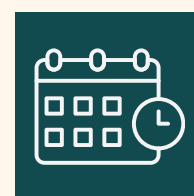
Objectifs

Mesures

Indicateur

Responsable

Échéance



2.4	Les publications sur les réseaux sociaux de la Ville ne sont pas tous accessibles.	Améliorer l'accessibilité des publications pour que celles-ci répondent aux besoins spécifiques des personnes citoyennes de la Ville.	Suivre un atelier en communication accessible afin d'appliquer ces principes dans les pratiques quotidiennes.	Nombre d'employés ayant suivi l'atelier en communication accessible.	Service des communications en collaboration avec AlterGo Expertise	Mai 2026
2.5	Manque d'accessibilité des informations essentielles diffusées par la Ville.	Rendre accessible les informations essentielles diffusées par la Ville.	Revoir et normaliser les adaptations de communication afin de favoriser l'accès de l'information à tous.	Nombre de procédures standardisées mises en place pour assurer l'accessibilité des communications comme l'emploi du langage simplifié et des pictogrammes.	Service des communications	Juin 2026
			Ajouter un médaillon en LSQ sur le site Internet pour les informations essentielles.	Nombre de pages du site contenant un médaillon LSQ pour les informations essentielles.		

Plan d'action 2026 à l'égard des personnes handicapées et bilan 2025

Obstacles

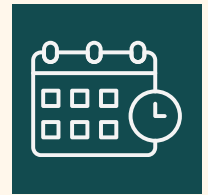
Objectifs

Mesures

Indicateur

Responsable

Échéance



2.6

Manque de connaissance des services disponibles à Saint-Lin-Laurentides, car il est difficile de trouver les informations sur les ressources disponibles au sein de la Ville.

Faciliter l'accès à l'information concernant les services disponibles à Saint-Lin-Laurentides.

Créer un répertoire des organismes avec leurs services qui est facilement disponible en ligne ou dans un bottin imprimé pour les personnes n'ayant pas accès à l'Internet.

Mettre dans le bottin ou sur une nouvelle page internet mettant en lumière ce que la ville offre pour les personnes ayant un handicap

Nombre de répertoires imprimés distribués aux personnes n'ayant pas accès à Internet. Nombre de visites uniques sur la version en ligne du répertoire.

Service des communications en collaboration avec la Direction des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

Décembre 2026

2.7

Manque d'information centralisée sur les ressources financières pour l'adaptation des bâtiments pour les personnes ayant une limitation fonctionnelle.

Faciliter la recherche des informations à l'égard des aides financières disponibles pour la population et les entreprises.

Répertorier les ressources comme les subventions et autres programmes d'aide financière pour l'adaptation des bâtiments

Diffuser les informations répertoriées sur une page du site Internet de la Ville.

Nombre de programmes et subventions répertoriés (ex. Petits établissements accessibles, PAAC, etc.)

Répertoire de programmes et subventions. Informations et documentation en matière d'accessibilité comme les normes du bâtiment.

Coordonnatrice des projets spéciaux en collaboration avec la Direction des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

Service des communications

En continu

3- Axe concernant la sensibilisation, la promotion et la formation



Obstacles



Objectifs



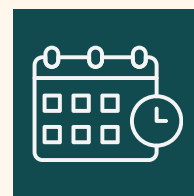
Mesures



Indicateur



Responsable



Échéance

	Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateur	Responsable	Échéance
3.1	Manque de sensibilisation sur l'importance de la sécurité sur les chantiers de constructions pour les personnes ayant une limitation fonctionnelle.	Faire prendre conscience aux entrepreneurs les obstacles que peuvent créer les chantiers pour les personnes ayant une limitation.	Organiser des campagnes de sensibilisation sur les chantiers mettant en lumière les enjeux de sécurité pour la population avec ou sans limitation.	Les campagnes de sensibilisation sont réalisées. Nombre de formations ou séances d'information organisées pour les travailleurs et superviseurs.	Service d'urbanisme et Direction des Services techniques	Septembre 2026
3.2	Manque de connaissances des employés sur les bonnes pratiques pour l'interaction avec les personnes ayant une limitation fonctionnelle et les enjeux rencontrés par celles-ci.	Développer les connaissances et les compétences du personnel de la Ville en matière d'accessibilité universelle.	Créer un programme de formations pour les employés à plusieurs volets incluant l'accueil des personnes ayant une limitation fonctionnelle, la communication accessible et les événements accessibles.	Le programme de formations est créé. Nombre d'employés ayant suivi la formation complète (tous les volets).	Service des Ressources humaines	Décembre 2026



Plan d'action 2026 à l'égard des personnes handicapées et bilan 2025



Obstacles



Objectifs



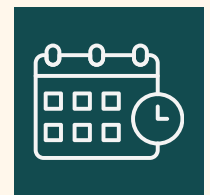
Mesures



Indicateur



Responsable



Échéance

3.3	Manque de sensibilisation et de compréhension du public concernant l'accessibilité universelle et les besoins des personnes ayant une limitation fonctionnelle.	Développer la compréhension du public sur les besoins des personnes ayant une limitation fonctionnelle.	Nommer une personne ambassadrice pour attirer l'attention sur les enjeux d'accessibilité universelle de manière engageante.	Une personne ambassadrice est nommée et prend part à des actions de promotion et sensibilisation à l'accessibilité universelle.	Service des Ressources humaines	Juillet 2026
			Organisation d'événements de sensibilisation, par exemple lors de la journée des personnes handicapées, dans les écoles et différents lieux de travail en collaboration avec des organismes spécialisés.	Des événements de sensibilisation sont organisés dans des écoles et lieux de travail. Nombre d'événements de sensibilisation organisés.	Direction des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, en collaboration avec des organismes externes tels que l'ARLPHL	En continu
3.4	Manque d'accessibilité et d'adaptation des formations de premiers soins pour les personnes ayant une limitation fonctionnelle.	Bonifier la programmation du cours de premiers soins offerts à la population de Saint-Lin-Laurentides avec un volet sur l'intervention auprès de personnes	Promotion de cette pratique dans la Ville pour inciter d'autres milieux de travail à faire de même.	Des actions de communication sont réalisées pour en faire la promotion.	Service des communications	Septembre 2026

4 - Axe concernant la participation citoyenne, les programmes et l'emploi



Obstacles



Objectifs



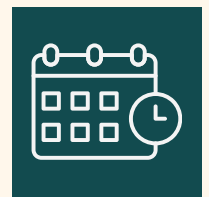
Mesures



Indicateur



Responsable



Échéance

4.1	La plateforme de consultation citoyenne en ligne n'est pas accessible à tous.	Améliorer le niveau d'accessibilité de la plateforme de consultation citoyenne.	Modification de la plateforme de consultation citoyenne selon les obstacles identifiés et les normes de l'accessibilité du Web.	Des changements sont apportés à la plateforme afin d'améliorer son accessibilité.	Service des communications	Juin 2026
			Diversifier les moyens de diffusion des informations concernant les consultations citoyennes afin qu'elles ne soient pas seulement disponibles sur Internet.	Les informations concernant les consultations citoyennes sont disponibles par d'autres moyens que juste l'Internet.		
4.2	Les activités démocratiques de la Ville ne sont pas accessibles pour les personnes ayant une limitation auditive.	Permettre aux personnes ayant une limitation auditive de participer aux activités démocratiques.	Utiliser de l'équipement d'amplification de son comme des micros et assurer que l'acoustique de la salle soit adéquate afin d'aider les personnes avec une limitation auditive de participer.	Nombre de personnes bénéficiant du nouvel environnement sonore.	Service des communications en collaboration avec la Direction générale	Septembre 2026

Plan d'action 2026 à l'égard des personnes handicapées et bilan 2025



Obstacles



Objectifs



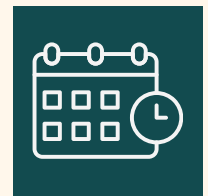
Mesures



Indicateur



Responsable



Échéance

4.3	<p>Manque de connaissance de la part du personnel de la Ville sur les programmes gouvernementaux pour l'aide à l'adaptation de milieux de travail pour des personnes ayant une limitation fonctionnelle.</p>	<p>Être en mesure de rapidement agir lorsqu'il y a un besoin d'adaptation du milieu de travail pour les personnes ayant une limitation fonctionnelle.</p>	<p>Répertorier les programmes gouvernementaux existants afin de pouvoir faire appel à ces ressources dès que le besoin se manifeste.</p>	<p>Évaluer le nombre total de programmes et mesures gouvernementales identifiés, incluant le niveau fédéral, provincial et municipal.</p>	<p>Service des ressources humaines</p>	<p>Novembre 2026</p>
4.4	<p>Manque d'embauche de personnes ayant une limitation fonctionnelle au sein de l'administration de la Ville.</p>	<p>Encourager la mise en candidature de personnes ayant une limitation fonctionnelle.</p>	<p>Encourager la mise à l'avant des CV au profil atypique et Communication avec ESSOR II, qui offre des services spécialisés de main-d'œuvre dans la région de Lanaudière et agit comme intermédiaire entre les employeurs et les personnes en recherche d'emploi.</p>	<p>Mesurer la proportion de personnes avec un parcours atypique embauchées par rapport au total des embauches.</p>	<p>Service des ressources humaines</p>	<p>Septembre 2026</p>

Plan d'action 2026 à l'égard des personnes handicapées et bilan 2025

Obstacles Objectifs Mesures Indicateur Responsable Échéance

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateur	Responsable	Échéance	
4.5	Aucune procédure n'est en place pour recevoir et traiter les demandes d'accommodements pour participer aux activités de la Ville.	Permettre aux personnes nécessitant des accommodements pour participer aux activités de la Ville d'être en mesure d'en faire la demande grâce à une procédure claire.	Nommer une personne responsable pour traiter ces demandes et faire les démarches nécessaires pour accommoder.	La personne responsable est nommée et prend en charge les demandes d'accommodement pour les activités.	Direction générale et élus en collaboration avec l'Expérience citoyenne, les communications et l'ARLPHL	Novembre 2026
			Ajouter un champ d'information dans le formulaire d'inscription aux activités pour indiquer les besoins d'accommodement.	L'ajout d'un champ d'information aux formulaires d'inscription des activités de la Ville permettant de faire des demandes d'accommodement est fait.		Juin 2026
			Communiquer clairement les coordonnées pour rejoindre la personne responsable de traiter les demandes d'accommodement afin que les citoyens puissent la rejoindre pour faire part des besoins d'accommodement ou effectuer un suivi sur leur demande.	Les coordonnées de la personne responsable sont communiquées sur chaque page Web d'événement et sur chaque formulaire d'inscription aux activités.	Communications	Juillet 2026
			Formulaires dans différents formats pour rendre le tout plus accessible à tous.	Recueillir des retours d'utilisateurs ayant des besoins spécifiques (par exemple, déficience visuelle ou motrice) sur la facilité d'utilisation du formulaire.		Novembre 2026

5 - Axe concernant les loisirs, le sport, la culture et les camps de jour



Obstacles



Objectifs



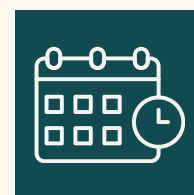
Mesures



Indicateur



Responsable



Échéance

	Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateur	Responsable	Échéance
5.1	Manque de connaissance pour l'organisation d'activités de loisir et de sport adapté.	Se doter des informations nécessaires pour être en mesure d'offrir des activités de loisirs et de sports qui sont accessibles et inclusives.	Bonifier l'offre de service en ajoutant des activités accessibles et inclusives.	Des activités de loisirs et de sports qui sont adaptées pour les personnes ayant une limitation fonctionnelle sont offertes. Nombre de nouvelles activités accessibles et inclusives ajoutées à la programmation.	Loisirs, culture et vie communautaire	Octobre 2026
5.2	Les sentiers du parc récréotouristique ne sont pas accessibles pour les personnes à mobilité réduite ou ayant une limitation visuelle en raison des dénivelés et des obstacles sur les sentiers.	Permettre aux personnes ayant une limitation motrice ou visuelle de se promener sur les sentiers du parc récréotouristique.	Réaliser un audit complet de l'état actuel des sentiers afin d'identifier les enjeux d'accessibilité.	L'audit des sentiers est réalisé et un bilan est produit.	Services techniques Loisirs, culture et vie communautaire/ Urbanisme en collaboration avec ARLPHL	Octobre 2026

Plan d'action 2026 à l'égard des personnes handicapées et bilan 2025



Obstacles



Objectifs



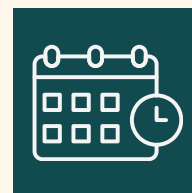
Mesures



Indicateur



Responsable



Échéance

	Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateur	Responsable	Échéance
5.3	Les aires de jeux dans les parcs ne sont pas accessibles pour les personnes à mobilité réduite.	Rendre l'usage d'aire de jeu possible pour les personnes à mobilité réduite.	Aménager au moins une aire de jeux avec une surface de protection accessible et des modules de jeux inclusifs.	Une surface de protection accessible est aménagée dans au moins une aire de jeux. Intégration de jeux inclusifs comme des jeux sensoriels ou adaptés pour les enfants à mobilité réduite.	Services techniques en collaboration avec Loisirs, vie communautaire et culture, ARLPHL	Novembre 2026
5.4	L'absence de signalisation dans l'ensemble des parcs de Saint-Lin-Laurentides en font des lieux où il peut être difficile de s'orienter.	Faciliter l'orientation et la circulation dans les parcs pour la population.	Appliquer le plan d'implantation de signalisation dans les parcs.	Tous les panneaux prévus dans le plan sont implantés aux emplacements stratégiques identifiés.	Services techniques	Juillet 2026
5.5	Manque de financement pour rendre les camps de jours plus inclusifs.	Être en mesure d'offrir une expérience inclusive aux jeunes ayant une limitation fonctionnelle dans les camps de jour.	Sensibiliser les élus aux besoins essentiels d'offrir des camps de jour adapté sur le territoire.	Un budget est alloué pour la mise en place d'un camp de jour adapté.	Loisirs, culture et vie communautaire en collaboration avec ARLPHL, Les Répits de Gaby, ACQ	Décembre 2026



Obstacles



Objectifs



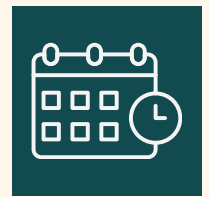
Mesures



Indicateur



Responsable



Échéance

5.6	<p>Manque d'accessibilité pour les personnes ayant une limitation fonctionnelle lors des événements dans la Ville de Saint-Lin-Laurentides.</p>	<p>Rendre les événements à la Ville de Saint-Lin-Laurentides accessibles universellement.</p>	<p>Établir un plan pour munir la Ville des ressources nécessaires pour l'organisation d'événements accessibles universellement.</p>	<p>Une liste des ressources nécessaires est produite et un plan pour se procurer ces ressources est créé.</p>	<p>Approvisionnement et Loisirs, culture et vie communautaire, en collaboration avec l'ARLPHL</p>	<p>Mai 2026</p>
-----	---	---	---	---	---	-----------------



6 - Axe concernant le transport et les stationnements



Obstacles



Objectifs



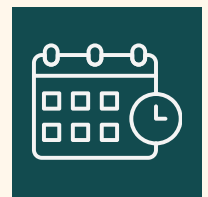
Mesures



Indicateur



Responsable



Échéance

	Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateur	Responsable	Échéance
6.1	Certains arrêts d'autobus sont à des endroits qui ne sont pas sécuritaires.	Améliorer la sécurité des arrêts d'autobus.	Réaliser une évaluation complète des arrêts pour identifier ceux qui présentent des risques pour la sécurité.	L'évaluation est réalisée et un bilan identifiant les risques de sécurité aux arrêts d'autobus est produit.	Direction des services techniques	Octobre 2026
			Faire des démarches auprès des sociétés de transport pour relocaliser certains arrêts d'autobus au besoin afin de les positionner dans un endroit plus accessible et sécuritaire.	Pourcentage d'arrêts d'autobus repositionnés par rapport au nombre total d'arrêts identifiés comme problématiques.	Service de l'Urbanisme en collaboration avec la Direction des Services techniques, la Direction générale et la MRC	Septembre 2026
6.2	Les arrêts d'autobus ne sont pas bien déneigés, ce qui les rend inaccessible pour certaines personnes.	Assurer que les arrêts d'autobus sont bien déneigés afin que ceux-ci demeurent accessibles en hiver.	Ajuster les procédures de déneigement des arrêts d'autobus afin de bien les dégager et les rendre accessibles à tous en hiver.	La procédure de déneigement des arrêts d'autobus est revue et est communiqué aux membres du personnel responsable du déneigement. Suivre le nombre de plaintes ou signalements liés à des arrêts mal dégagés ou impraticables après ajustement des procédures	Travaux publics	Août 2026

Plan d'action 2026 à l'égard des personnes handicapées et bilan 2025



Obstacles



Objectifs



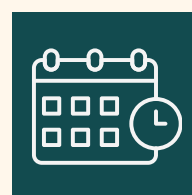
Mesures



Indicateur



Responsable



Échéance

	Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateur	Responsable	Échéance
6.3	Des boutons d'appel de traverses pour piétons sont trop éloignés du trottoir, les rendant inaccessible pour certaines personnes.	Rendre accessible les boutons d'appel de traverses pour piétons.	Prolonger le trottoir jusqu'aux boutons d'appels ou rapprocher les boutons d'appels des trottoirs existants.	Pourcentage de boutons d'appel relocalisés ou rendus accessibles par rapport au total existant.	Travaux publics	Août 2026
6.4	Les intersections où il y a des traverses pour piétons n'ont pas de plaques podotactiles, ce qui peut être un enjeu de sécurité pour les personnes ayant une limitation visuelle.	Améliorer la sécurité des intersections pour les personnes ayant une limitation visuelle.	Installer des plaques podotactiles aux intersections.	Nombre de plaques podotactiles installées aux intersections	Travaux publics	Octobre 2026
6.5	Certaines intersections ont des boutons d'appel de traverses pour piétons qui permettent de traverser seulement dans une direction.	Faciliter les déplacements des piétons aux intersections en ayant des boutons d'appel pour les 2 directions dans lesquels il est possible de traverser.	Ajouter des boutons d'appel de traverses pour piétons permettant de traverser dans les 2 directions.	Nombre de boutons d'appel de traverses pour piétons installés.	Travaux publics	Août 2026



Obstacles



Objectifs



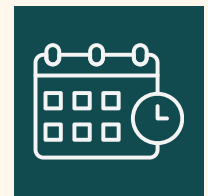
Mesures



Indicateur



Responsable



Échéance

6.6	Les horaire et circuits d'autobus sont insuffisants, ce qui est un enjeu pour les personnes qui dépendent du transport en commun.	Bonifier les services de transport en commun pour mieux desservir la population.	Mener des consultations publiques pour comprendre les besoins spécifiques des usagers en matière de fréquence, de trajets et d'horaires.	Les consultations publiques sont réalisées. Mesurer le total des citoyens ayant participé aux consultations publiques (en ligne, en personne, ou via sondages).	MRC en collaboration avec la Direction générale, le service des communications et le RUTAL	En continu
			Identifier les périodes et les destinations de forte demande.	L'analyse des résultats des consultations publiques est réalisée et un bilan des besoins identifiés est produit.	MRC en collaboration avec la Direction générale, le service des communications et le RUTAL	En continu
			Faire des démarches auprès du service de transport pour bonifier les horaires et circuits d'autobus.	Des démarches auprès des sociétés de transport sont réalisées afin d'expliquer les besoins identifiés pour les horaires et circuits d'autobus.	MRC en collaboration avec la Direction générale, le service des communications et le RUTAL	En continu



Obstacles



Objectifs



Mesures



Indicateur



Responsable



Échéance

6.7	Manque d'information centralisée et à jour sur les personnes vulnérables pour une intervention efficace en cas d'urgence.	Optimiser les interventions en cas d'urgence auprès de personnes vulnérables	Établir un système partagé entre les services d'urgence permettant de centraliser les renseignements au sujet des personnes vulnérables pour faciliter une intervention auprès d'elles en cas d'urgence.	Une liste des citoyens vulnérables est créée et déployée au sein des services d'urgence. Recueillir les impressions des personnes concernées sur la pertinence et l'efficacité du système.	Prévention et sécurité incendie	En continu
			Recueillir les renseignements au sujet des personnes vulnérables par des campagnes de promotion et de visite par les services d'urgence auprès des citoyennes et citoyens.	Des campagnes permettant de recueillir et maintenir à jour les renseignements des personnes vulnérables sont réalisées. Suivre le nombre de personnes vulnérables ayant répondu ou fourni leurs renseignements après les campagnes.		

Bilan 2025

	Mesure	État de réalisation
Communication		
1	Sous-titrer les vidéos des séances du conseil municipal	Cette demande est en cours d'analyse pour 2026
2	Évaluer le site Internet en organisant un test utilisateur pour identifier les obstacles d'accessibilité de l'interface pour les usagers à besoins spécifiques.	Test utilisateur réalisé. Rapport et recommandations transmises. (2025) Correctifs en cours (2026)
3	Désigner une personne responsable chargée de gérer les requêtes d'adaptation des documents comme convertir des documents en gros caractères, les formats audio ou simplifié.	Les 4 agentes ont eu l'information pour grossir les caractères des documents. Toutefois, nous ne disposons pas actuellement de la technologie permettant d'offrir ces documents en format audio. L'acquisition d'une tablette communicationnelle est présentement en cours.
4	Former une personne responsable sur les différents formats de documents accessibles et comment faire la conversion.	<i>Reportée</i>
5	Répertorier les procédures ainsi que les outils et le matériel disponibles en matière d'accessibilité selon les besoins de la population pour l'organisation des élections municipales.	Des trousseaux d'accessibilité ont été commandés afin de faciliter l'accès au vote dans le cadre des élections municipales 2025. De plus, un onglet « Accessibilité » a été ajouté sur notre site Web, dans la section des élections
6	Dédier une page sur le site Internet de la Ville pour centraliser les informations au sujet des procédures ainsi que des outils et le matériel disponibles en matière d'accessibilité pour les élections.	9418 visites uniques sur la page web dédiée à l'accessibilité des élections.
7	Instaurer un programme d'accueil pour la population nouvellement établie, incluant des séances d'information sur les services municipaux.	Dépliant informatif envoyé à tous les nouveaux résidents Un brunch des nouveaux résidents a été mis sur pied accueillant une centaine de citoyens.

Formation et sensibilisation

8	Créer un répertoire des organismes spécialisés pour des conseils, des références et des outils en matière d'accessibilité universelle et en faire la promotion à l'interne pour favoriser le réflexe de se référer à l'expertise externe.	Reporté en 2026
9	Améliorer l'accessibilité du site Internet pour que celui-ci réponde aux besoins spécifiques des usagers.	4 types d'obstacles d'accessibilité identifiés lors du test. <i>Correctifs en cours (2026)</i>
10	Demander à la Société de sauvetage du Québec d'inclure un volet d'intervention auprès des personnes handicapées.	Le SSI est impliqué en tant que premiers répondants mais la demande reste à faire auprès de la Société de sauvetage du Québec <i>En cours</i>
11	Demander à la Société de sauvetage du Québec d'être en mesure d'offrir les formations de premiers soins aux personnes ayant une limitation fonctionnelle.	La demande a été adressée auprès de la Société en octobre 2025. La Société de sauvetage dispose déjà d'une politique nationale d'inclusivité visant à soutenir les personnes en situation de handicap ou ayant une limitation fonctionnelle.

Loisirs, sports et culture

12	Aménager au moins 4 places de stationnement réservées pour les personnes ayant une vignette de stationnement pour personnes handicapées au parc récréotouristique.	1 place disponible
13	Collaborer avec les organismes représentant les personnes ayant une limitation fonctionnelle afin de bien connaître les besoins et les activités qui peuvent être ajoutées à la programmation de la Ville.	Aucune rencontre
14	Se doter des informations nécessaires pour être en mesure d'offrir des activités de loisirs et de sports qui sont accessibles et inclusives.	2 régisseurs ont suivi chacun une formation avec l'ARLPHL avec les organismes représentant les personnes ayant une limitation fonctionnelle.

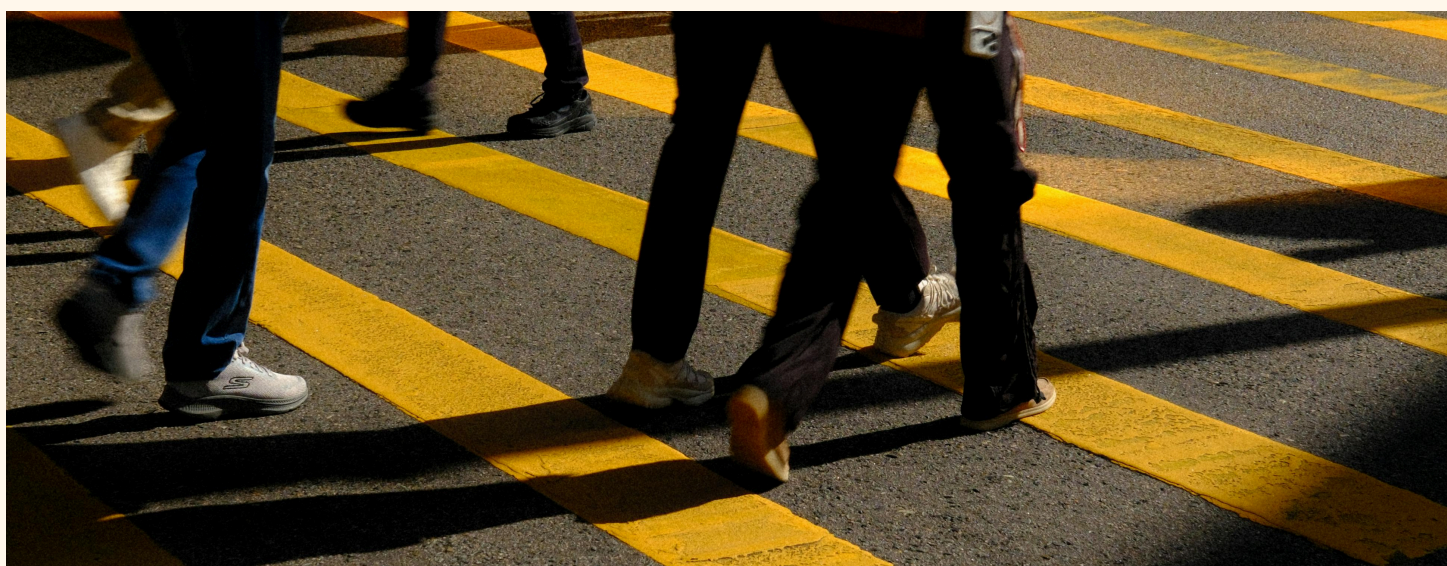
Plan d'action 2026 à l'égard des personnes handicapées et bilan 2025

15	Aménager au moins 2 toilettes accessibles qui sont conformes aux normes du Code de construction du Québec.	Report du projet en raison d'un problème lié à l'appel d'offres.
16	Développer un plan d'implantation de signalisation dans les parcs.	11 enseignes d'entrée de parcs ont été installées en 2025.
17	Rendre les événements à la Ville de Saint-Lin-Laurentides accessibles universellement.	Des membres de l'équipe ont suivi, en octobre 2025, une formation sur l'accessibilité événementielle
18	Développer une liste de critères d'accessibilité universelle à respecter pour l'organisation des événements.	<i>En cours</i>
Participation citoyenne, programmes et emploi		
19	Améliorer le niveau d'accessibilité de la plateforme de consultation citoyenne.	Le test utilisateur a été réalisé par la firme AlterGo et un bilan identifiant les obstacles a été produit.
20	Faire les démarches pour s'informer sur les types d'outils nécessaires permettant aux personnes ayant une limitation fonctionnelle de pouvoir voter de manière autonome.	Cinq dispositifs offerts (conforme aux exigences d'Élections Québec) : <ul style="list-style-type: none"> • aide pour marquer le bulletin de vote • loupe lumineuse • gabarit avec repères • tablette avec clip • affiche des personnes candidates en gros caractères
21	Former le personnel en charge sur l'utilisation des aides techniques disponibles et comment accompagner adéquatement les personnes ayant une limitation fonctionnelle	Aucune formation
Aménagement, architecture et urbanisme		
22	Réaliser un diagnostic complet de l'accessibilité des bâtiments municipaux.	Le diagnostic est en cours de réalisation.

Plan d'action 2026 à l'égard des personnes handicapées et bilan 2025

23	Créer un plan d'évacuation pour les personnes ayant une limitation fonctionnelle dans les bâtiments municipaux.	En cours
Transport, mobilité et sécurité		
24	Travailler en collaboration avec le service de transport adapté et les transporteurs taxis pour offrir un service de déplacements sur demande, le jour même, à l'intérieur et à l'extérieur de la MRC Montcalm.	Reportée en 2026
25	Recenser les intersections où les boutons d'appel de traverses pour piétons sont trop éloignés du trottoir.	Le recensement est reporté à plus tard.
26	Recenser le marquage au sol des traverses pour piétons au printemps.	L'information est dans le règlement de circulation
27	Corriger les marquages au sol des traverses pour piétons qui se sont effacés avec le temps ainsi que les bords de trottoirs et les descentes.	Reportée
28	Consulter les citoyennes et citoyens pour identifier où il serait souhaité d'ajouter des trottoirs et pistes cyclables.	Reportée en 2026 (comité de pistes cyclables)
29	Évaluer la faisabilité d'ajouter des trottoirs et pistes cyclables aux endroits souhaités par la population.	Reportée en 2026 (comité de pistes cyclables)
30	Recenser au moins 3 fois dans l'année l'état des trottoirs.	N/A

31	Mettre en œuvre le plan d'intervention pour l'entretien des trottoirs	Reportée
32	Réviser les procédures de déneigement des trottoirs afin d'assurer une meilleure accessibilité en hiver.	N/A
33	Mettre à jour les procédures de déneigement des trottoirs et former les équipes responsables du déneigement sur les nouvelles procédures.	Reportée
34	Établir un système partagé entre les services d'urgence permettant de centraliser les renseignements au sujet des personnes vulnérables pour faciliter une intervention auprès d'elles en cas d'urgence.	Reportée
35	Recueillir les renseignements au sujet des personnes vulnérables par des campagnes de promotion et de visite par les services d'urgence auprès des citoyennes et citoyens.	En continu
36	Mener des consultations publiques pour comprendre les besoins spécifiques des usagers en matière de fréquence, de trajets et d'horaires.	Reportée
37	Faire des démarches auprès du service de transport pour bonifier les horaires et circuits d'autobus.	Reportée



Questions ou commentaires sur ce plan d'action

Les demandes d'information, les commentaires ou les suggestions sur le plan d'action ou les services offerts aux personnes handicapées peuvent être adressés au responsable du plan d'action aux coordonnées suivantes :

Coordonnées

Mélissa Meilleur
Directrice des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
450 439-3130 poste 7270
m.meilleur@saint-lin-laurentides.com

Saint·Lin→
Laurentides